

Présentation de l'Accompagnement Pédagogique à Domicile à l'Hôpital ou à l'École (APADHE) en Isère

Démarche

1. Demande d'APADHE a l'enseignante coordonnatrice APADHE, à l'initiative de la famille ou du référent Aide Sociale à l'Enfance
2. Validation de la demande d'APADHE par le Médecin Conseiller Technique et le conseiller technique du service social de l'IA-DASEN si intervention de l'ASE
3. Elaboration du projet d'APADHE
Concertation IEN ASH - Enseignant Coordonnateur APADHE – Communauté éducative – Acteurs du soin
4. Transmission du projet d'APADHE aux acteurs concernés par la scolarité et la santé de l'élève
5. Mise en place de l'APADHE par l'enseignante coordonnatrice
6. Suivi de l'APADHE par l'enseignante coordonnatrice

Contacts ISERE

Enseignante Coordonnatrice APADHE – DEL

Marion GOVIN
Mail apadhe38@ac-grenoble.fr
Téléphone 04 76 74 78 91

Médecin Conseiller Technique
Docteur Fabienne MARTIN
Mail ce.dsden38-sante@ac-grenoble.fr
Téléphone 04 76 74 78 82

Conseiller Technique du Service Social
Françoise PLESSIET
Mail ce.38i-sse@ac-grenoble.fr
Téléphone 04 76 74 78 49

IEN ASH

Sophie BICHET
Mail sophie.bichet@ac-grenoble.fr
Téléphone 04 74 28 54 93

Sous couvert de l'IA -DASEN

PROCEDURE APADHE

La famille/ASE

ou

L'établissement

ou

Les personnels de soins

1- DEMANDE D'APADHE

Enseignante coordonnatrice APADHE :
apadhe38@ac-grenoble.fr

2- ETUDE VALIDATION DU DOSSIER APADHE

Médecin CT

ou

CT de Service Social de l'IA DASEN
(Situations de difficultés sociales
majeures)

3- ELABORATION DU PROJET APADHE

Enseignante
coordonnatrice APADHE

Equipe pédagogique

IEN ASH

Acteurs du Soins

4- TRANSMISSION PROJET APADHE FINALISE

La famille/ASE

et

L'établissement

et

Les personnels de soins

5- MISE EN PLACE DE L'APADHE

Nomination enseignant volontaire par l'enseignante coordonnatrice
Délivrance OM/Rémunération de l'enseignant volontaire

6- SUIVI DU DOSSIER APADHE

Accompagnement et évaluation du projet par l'enseignante coordonnatrice